Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
ne autre vie s'invente ici

Délibération n°2015-42
Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du mardi 8 septembre 2015

Gestion du Guépard « Fleur de Blé Noir » par l'association « Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan »

L'an deux mille quinze, le **mardi 8 septembre à 9h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan (SMAGPNRGM), légalement convoqué le 1er septembre 2015, s'est réuni dans les locaux du SMAGPNRGM sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David **LAPPARTIENT**	Président
M. Luc **FOUCAULT**	1er Vice-président
Mme Marie-Josée **LE BRETON**	2ème Vice-Présidente
M. Bernard **AUDRAN**	4ème Vice-Président
M. Michel **JEANNOT**	1er membre
M. Luc **LE TRIONNAIRE**	3ème membre
M. Gilles **DUFEIGNEUX**	6ème membre

Absents excusés :

M. Gildas **DREAN**	3ème Vice-président
M. Loïc **LE TRIONNAIRE**	2ème membre
M. Xavier-Pierre **BOULANGER**	4ème membre
M. Ronan **LE DELEZIR**	5ème membre
M. Thierry **BURLOT**	7ème membre

Procurations :

M. Gildas **DREAN** (*3ème Vice-président*) donne pouvoir à M. Luc FOUCAULT (*1er Vice-président*)
M. Loïc **LE TRIONNAIRE** (*3ème membre*) donne pouvoir à M. Bernard AUDRAN (*4ème vice-président*)
M. Xavier-Pierre **BOULANGER** (*4ème membre*) donne pouvoir à M. David LAPPARTIENT (*Président*)

Etaient également présents :

Mme Monique **CASSE** (*Directrice du SMAGPNRGM*)
Mme Gaëlle **CHAUBARON** (*Gestionnaire administrative et financière*)

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
ne autre vie s'invente ici

Délibération n°2015-42
Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du mardi 8 septembre 2015

Gestion du Guépard « Fleur de Blé Noir » par l'association « Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan »

Le Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan va acquérir le Guépard Fleur de Blé Noir », bateau typique du Golfe plate en V et premier de sa série qui nécessitera de construire un partenariat pour assurer sa gestion et pour le rendre accessible à la navigation du plus grand nombre.

Le Parc prévoit de confier la gestion du bateau à l'association « Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan », dont les ateliers sont à la Ferme de la Villeneuve à Séné. L'association a pour but la sauvegarde et la transmission du patrimoine maritime et côtier du Golfe du Morbihan, notamment par la promotion de la voile traditionnelle et la restauration de vieux gréements. Elle compte près d'une centaine d'adhérents.

En conclusion, il vous est proposé de :

- confier la gestion du Guépard « Fleur de Blé Noir » à l'association « Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan » ;
- d'autoriser M. le Président à signer la convention nécessaire à ce partenariat.

Le résultat des votes est de :

- 10 voix pour ;
- 0 voix contre ;
- 0 abstention(s).

Par conséquent, la conclusion est adoptée à l'unanimité.

Délibération certifiée exécutoire par le Président compte tenu de l'envoi en Préfecture le :

9 septembre 2015

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT